

Déclaration du Conseil universitaire sur le scolasticide à Gaza, Palestine

Le Conseil universitaire prend note des points suivants :

1. La SOAS a publié, le 15 décembre 2023, une déclaration exprimant son horreur devant “la destruction quasi totale du secteur de l’enseignement supérieur dans la Bande de Gaza” et “demandant un cessez-le-feu immédiat pour empêcher toute nouvelle victime civile.”¹ Le cessez-le-feu d’octobre 2025 est accueilli très favorablement, même si ce n’est que le début et non la fin de la négociation et de la reconstruction.
2. Les rapporteurs spéciaux de l’ONU ont exprimé en avril 2024 leur grave préoccupation devant le scolasticide à Gaza, défini comme l’anéantissement systémique de l’éducation par l’arrestation, la détention ou l’assassinat d’enseignants, d’étudiants et de membres du personnel éducatif, ainsi que par la destruction des infrastructures éducatives. Il “est raisonnable de se demander s’il existe un effort intentionnel visant à détruire complètement le système éducatif palestinien, une action connue sous le nom de ‘scolasticide’”, ont indiqué les experts.² Depuis lors, tous les établissements universitaires de Gaza ont été détruits,³ et plus de 97% des écoles de Gaza ont été endommagées ou détruites.⁴ Plus de 17085 élèves, 739 instituteurs ou institutrices et membres du personnel, 1261 étudiants et 226 enseignants et membres du personnel des universités ont été tués à Gaza entre octobre 2023 et août 2025.⁵
3. La Commission d’enquête internationale indépendante de l’ONU a publié le 10 juin 2025 un rapport sur la destruction délibérée et systématique par l’armée d’Israël d’établissements d’enseignement et de sites culturels et religieux à Gaza.⁶
4. La destruction systématique du secteur éducatif à Gaza a été citée à plusieurs reprises comme preuve qu’Israël commettait un génocide à Gaza, notamment par Amnesty International (décembre 2024);⁷ B’Tselem (juillet 2025);⁸ le Palestinian Centre for Human Rights (août 2025);⁹ et le rapport sur le génocide de la Commission d’enquête de l’ONU (16 septembre 2025).¹⁰ La Commission affirmait clairement que les attaques contre l’éducation “avaient pour but de nuire irréversiblement aux Palestiniens de Gaza en détruisant des éléments de l’identité du peuple palestinien et en effaçant de Gaza la culture palestinienne”.¹¹

1. <https://www.soas.ac.uk/about/news/statement-dr-refaat-alareer-and-higher-education-sector-gaza-strip>

2. <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/04/un-experts-deeply-concerned-over-scholasticide-gaza>

3. <https://www.abc.net.au/news/2025-06-07/gaza-lost-generation-of-students-academic-say/105379150>

4. <https://www.unrwa.org/resources/reports/verification-damages-schools-based-proximity-damaged-sites-gaza-occupied-palestinian-territory>

5. Chandni Desai, Sundos Hammad, Ahmed Abu Shaban & Abdel Razzaq Takriti, “Scholasticide and resilience : The Gaza Genocide and the struggle for Palestinian higher education”, Curriculum Inquiry, 9 October 2025, DOI : 10.1080/03626784.2025.2558520

6. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/06/israeli-attacks-educational-religious-and-cultural-sites-occupied>

7. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/12/amnesty-international-concludes-israel-is-committing-genocide-against-palestinians-in-gaza/>

8. https://www.btselem.org/publications/202507_our_genocide

9. <https://pchrgaza.org/voices-of-the-genocide-a-report-by-the-palestinian-centre-for-human-rights-on-the-israeli-occupations-perpetuation-of-genocide-targeting-the-palestinian-existence-the-gaza/>

10. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/09/israel-has-committed-genocide-gaza-strip-un-commission-finds>

11. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/09/israel-has-committed-genocide-gaza-strip-un-commission-finds>(p.57).

5. En juillet 2025, les présidents de trois universités de Gaza ont exhorté la communauté académique internationale à manifester des formes effectives de solidarité en lui demandant notamment d’œuvrer pour “un cessez-le-feu soutenable et durable ” et “la fin de toute complicité avec ce génocide”, “la mobilisation pour soutenir et protéger les établissements d’enseignement supérieur de Gaza”, la “reconnaissance du scolasticide en tant que guerre systémique contre l’éducation”, et en soutenant les efforts des universitaires palestiniens de Gaza “pour poursuivre leur enseignement et mener des recherches”.¹²
6. Une préoccupation légitime s’est exprimée selon laquelle les universités israéliennes contribueraient peut-être à la violation des droits des Palestiniens en coopérant avec le complexe militaro-industriel israélien et en soutenant ainsi l’apartheid.¹³
7. Le gouvernement israélien a nié le génocide, tandis que l’ex-ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni a déclaré le 1er septembre 2025 : “Israël doit agir bien davantage pour prévenir et alléger les souffrances que ce conflit provoque. Selon la Convention sur le génocide, le crime de génocide a lieu uniquement en cas d’intention spécifique ‘de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux’. Le gouvernement [du Royaume-Uni] n’a pas conclu qu’Israël agissait dans cette intention.”¹⁴
8. Mais l’International Association of Genocide Scholars (association internationale des universitaires travaillant sur les génocides) a estimé le 31 août 2025 que les politiques et les actes d’Israël à Gaza remplissaient la définition juridique du génocide donnée à l’article II de la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948).¹⁵ De même, la Commission d’enquête internationale indépendante de l’ONU a déterminé le 16 septembre 2025 qu’Israël avait commis un génocide à Gaza.¹⁶
9. Un appel lancé en mai 2025 par le groupe d’action Black Flag et signé par plus de 1400 membres du personnel universitaire d’établissements d’enseignement supérieur israéliens a reconnu le rôle propre des universitaires dans des crimes contre l’humanité et insisté pour que les souffrances des Palestiniens tiennent une place centrale dans leurs objections contre la guerre.¹⁷
10. En mai 2024, Adalah – The Legal Center for Arab Minority Rights in Israel (association de juristes palestiniens d’Israël) a publié un rapport intitulé “Repression of Palestinian Students in [36] Israeli Universities and Colleges” (Répression des étudiants palestiniens dans 36 universités israéliennes).¹⁸
11. Dans certains pays (notamment la Norvège, la Belgique, l’Espagne, l’Irlande, les Pays-Bas, l’Italie et le Brésil), des universités et organismes d’études (notamment European Association of Social Anthropologists, British Society for Middle Eastern Studies et Middle East Studies Association) ont appelé à boycotter les établissements universitaires israéliens.¹⁹
12. Par ailleurs, des organisations de la sphère culturelle et artistique ont appelé à un boycott des établissements universitaires israéliens qui sont “impliqués dans le génocide et

12. <https://www.aljazeera.com/opinions/2025/7/14/an-open-letter-from-the-presidents-of-gaza-universities>

13. Voir par exemple Maya Wind, Towers of Ivory and Steel: How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom (Verso 2024).

14. <https://committees.parliament.uk/publications/49215/documents/262248/default/>

15. <https://genocidescholars.org/wp-content/uploads/2025/08/IAGS-Resolution-on-Gaza-FINAL.pdf> Le juriste Nimer Sultany, de la SOAS, a publié en mai 2024 un texte sur le seuil du génocide : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14623528.2024.2351261#d1e206>

16. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/09/israel-has-committed-genocide-gaza-strip-un-commission-finds>

17. <https://academeblog.org/2025/06/09/an-urgent-call-to-the-heads-of-academia-in-israel/>

18. <https://www.adalah.org/en/content/view/11116>

19. <https://www.theguardian.com/world/2025/sep/13/universities-around-the-world-cut-ties-with-israeli-academia-over-gaza-war>

l'apartheid pratiqués contre le peuple palestinien”²⁰, et plusieurs États européens se sont prononcés pour l'exclusion d'Israël du concours de l'Eurovision.

13. La Commission européenne a proposé récemment au Conseil de l'Union européenne la suspension de certaines dispositions commerciales de l'accord d'association entre l'UE et Israël.²¹
14. La SOAS, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, défend la justice sociale et s'oppose à toutes les formes de racisme et de discrimination, telles que l'antisémitisme et l'islamophobie, comme il est exposé dans notre Charte sur le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de chauvinisme culturel, ethnique et religieux.²² L'université a organisé des événements et publié des déclarations qui s'élèvent contre l'islamophobie ainsi que contre l'antisémitisme²³ et elle a exprimé sa consternation et son extrême tristesse lors de l'attaque terroriste devant la synagogue Heaton Park Hebrew Congregation, à Manchester, le 2 octobre 2025.²⁴
15. En vertu des valeurs au cœur de notre nouvelle stratégie 2026-2030, dans nos enseignements comme dans nos recherches, nous devons chercher à comprendre les causes profondes des injustices et à reconnaître les facteurs contextuels qui leur donnent naissance ; nous devons appliquer une mesure universelle à tous les crimes de guerre et crimes contre l'humanité ; en tant qu'organisme académique, nous avons la responsabilité d'une solidarité sans ambiguïté et digne de ce nom avec les universitaires et les universités sur le plan international.
16. Cette responsabilité est accrue dans le contexte de la Palestine après l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice le 19 juillet 2024, qui estime que l'occupation pratiquée par Israël depuis 1967 est “illicite”, qu'elle viole le droit fondamental du peuple palestinien à l'autodétermination ; que les politiques d'Israël “constituent une annexion” et qu'elles ont violé la prohibition fondamentale de l'acquisition de territoires par la force ; enfin, qu'Israël a enfreint l'article 3 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, qui interdit la ségrégation raciale et l'apartheid.²⁵
17. Cette responsabilité est encore accrue dans le contexte de la Palestine après trois ordonnances de mesures conservatoires prises par la Cour internationale de justice en janvier, mars et mai 2024, mettant en garde contre le risque de génocide et indiquant les mesures à prendre pour prévenir ce risque de génocide.²⁶

20. <https://www.theguardian.com/film/2025/sep/08/film-pledge-israeli-institutions-palestinians> ; <https://artistsforpalestine.org.uk/a-pledge/>

21. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_25_2112

22. <https://www.soas.ac.uk/sites/default/files/2022-07/discrimination-charter.pdf>

23. <https://blogs.soas.ac.uk/cop/event/islamophobia-intensification-of-racism-against-muslims-in-the-uk/> ; <https://blogs.soas.ac.uk/cop/event/the-politics-of-antisemitism/> ; <https://www.soas.ac.uk/about/news/soasstatement> ; <https://www.timeshighereducation.com/news/soas-pledges-stand-against-antisemitism-without-ihra-definition>

24. <https://www.soas.ac.uk/about/news/soas-statement-manchester-synagogue-terrorist-attack>

25. <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/186/186-20240719-adv-01-00-en.pdf>

26. <https://www.icj-cij.org/case/192>

Le Conseil universitaire décide :

1. De protéger les universitaires qui dispensent des enseignements sur le génocide et dénoncent le scolasticide à Gaza, en concordance avec les preuves relevant de la recherche et du droit.
2. De demander un soutien international substantiel assurant le maintien du cessez-le-feu.
3. De demander au gouvernement du Royaume-Uni d'imposer à Israël un embargo complet sur les armes constituant une pression matérielle significative afin d'assurer un cessez-le-feu durable.
4. De s'engager au développement d'initiatives et de partenariats afin de soutenir la perpétuation et la reconstruction du secteur de l'enseignement supérieur à Gaza.
5. D'exprimer sa solidarité avec les universitaires et les universités de Palestine, tous et toutes ayant subi les atteintes du scolasticide.
6. D'exhorter les institutions académiques israéliennes à soutenir la primauté du droit international, à s'élever contre le scolasticide à Gaza et à permettre la libre expression des voix qui s'opposent au génocide à Gaza.
7. De s'engager à refuser les partenariats avec les institutions académiques qui contribuent à la mise en œuvre du scolasticide, le soutiennent ou le favorisent.